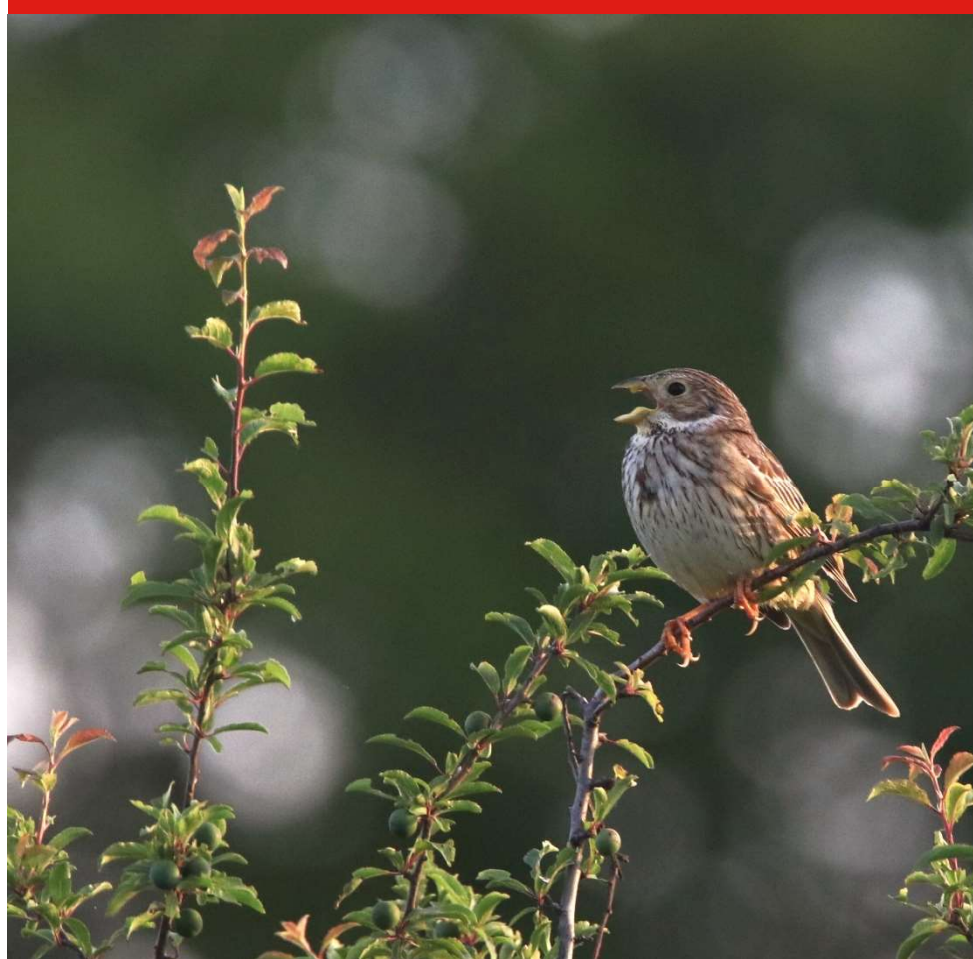




VOGELWARTE.CH

**Ludovic Longchamp, Ludovic Bradley, Jérôme Duplain, Stephanie Michler,
Marco Pilati, Benjamin Rothenbühler, Robin Séchaud**



RAPPORT SUCCINCT 2024

Conservation du Bruant proyer dans la région d'Orbe (VD)

Contexte du projet

Le Bruant proyer est un passereau typique des milieux agricoles extensifs nichant au sol, dans les prairies ou les cultures. En Suisse, il est considéré comme « En danger critique d'extinction ». En 2023, une population importante a été découverte dans la région d'Orbe, centrée dans le réseau agroécologique CABA. Un projet de conservation a été lancé par la Station ornithologique suisse sur les communes d'Agiez, Arnex-sur-Orbe, Bofflens, Croy, Orbe et Pompaples et vise à recenser les effectifs nicheurs, protéger les nids menacés par les fauches et à encourager la mise en place de mesures de promotion de l'habitat.

Résultats 2024



35 territoires de Bruants proyers recensés
(près de 20 % de l'effectif suisse)



Neuf nidifications découvertes
Min. 23 jeunes à l'envol
Quatre nids suivis par caméra



Conseil personnalisé aux agriculteurs par la biologiste de réseau et mise en place en 2024 dans le réseau CABA de :
8,5 ha de **jachères**
2,7 ha d'**ourlets** sur terres assolées
3,2 ha de **bandes culturales extensives**

La protection des nids

Un report de fauche autour du nid, lorsque la prairie est fauchée avant que les jeunes oiseaux soient capables de voler, est souvent indispensable pour la réussite de la nichée. Toutefois, en plus de demander de nombreuses heures pour localiser précisément les nids, le taux de réussite est souvent faible. Les prédateurs tels que les renards ou les fouines repèrent rapidement une nichée dans une petite surface d'herbe laissée sur pied. Des tests de différentes surfaces non fauchées devront encore être réalisés pour trouver une protection adéquate. Dans une vision à long terme, la création d'habitats de qualité et sécurisés est bien plus intéressante : **jachères et ourlets sur terres assolées** notamment.



Quel emplacement pour une jachère ou un ourlet ?

Une jachère ou un ourlet sur terres assolées peuvent constituer un habitat cinq étoiles pour les oiseaux, en particulier pour le Bruant proyer. Le choix de leur emplacement et leur configuration sont primordiaux. Une jachère en bordure de forêt, en plus d'occasionner beaucoup de travail d'entretien en raison de l'embroussaillage, ne bénéficiera que très peu aux oiseaux des milieux agricoles. Il en va de même pour les bandes de jachère installées en bordure d'une route avec forte circulation. Les jachères de plus de 10 m de large, installées dans des zones dégagées et à l'écart des dérangements sont celles qui jouent le meilleur rôle de refuge pour la faune. Votre biologiste de réseau ou la Station ornithologique se feront un plaisir de vous conseiller pour leur mise en place.



Perspectives 2025

En 2025, le projet sera reconduit, en réalisant à nouveau le suivi de la population de Bruants proyers et en testant des mesures de protection autour des nids menacés par les fauches en collaboration avec les agricultrices et agriculteurs concernés. De plus, un conseil pourra être donné gratuitement afin de concilier préservation du Bruant proyer et production. Si vous êtes agriculteur ou agricultrice et que vous voyez la possibilité d'aménager une partie de votre surface pour protéger le Bruant proyer, que ce soit par la mise en place d'une jachère, une bande culturale extensive, ou en plantant une haie ou des arbres isolés, nous nous réjouissons de pouvoir collaborer avec vous.

Remerciements

La Station ornithologique suisse remercie chaleureusement la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud pour son soutien financier et administratif. Elle tient à remercier également le bureau Maillefer & Hunziker, responsable du réseau agroécologique de CABA ainsi que les agricultrices et agriculteurs partenaires du projet qui ont accepté de reporter la fauche autour des nids ou qui ont mis en place de nouvelles surfaces de promotion de la biodiversité dans des sites appropriés pour le Bruant proyer. Merci finalement aux observateurs qui ont transmis leurs observations de terrain, facilitant grandement le suivi.

IMPRESSUM

Contact

Station ornithologique suisse
Antenne régionale d'Yverdon-les-Bains
Place Pestalozzi 11
1400 Yverdon-les-Bains
T 024 420 11 50

Images

Océane Siffert, Jérôme Duplain

© 2025, Station ornithologique suisse de
Sempach

Citation

Longchamp et al (2025) :
Conservation du Bruant proyer
dans la région d'Orbe. Rapport
succinct 2024.

Pour plus d'informations sur la
Station ornithologique suisse et le
projet de conservation du Bruant
proyer en Suisse, scanner ici :

